es salaires, on a réussi à faire des organisations qui, jusqu'à pré-int, n'ont pas eu de succès. On a affilié ces unions aux Conseils des métiers et du Travail. Nous nous demandons si ces grandes associa-ons du travail ont bien considéré s'il y avait avantage pour elles et il était de leur intérêt que des associations de cette nature se for-massent. dans le dessein plus ou moins avoué de contrôler l'admi-istration des banques. Elles veulent protéger le travail contre les justices possibles du capital. Mais, est-il juste de prétendre, comme le fait souvent, que la banque représente le capital? Sans doute, le administre des sommes considérables mais qui sont plutôt le ré-ultat de l'épargne. Demandons-nous quelles sont les sources qui pro-uisent le capital et les dépôts des banques. De quoi est composé le apital d'une banque? de l'argent souscrit et versé par les actionnai-es, millionnaires et autres richissimes? C'est tout le contraire, il y a eu de l'argent de ces messieurs, placé dans les actions de banques; ce ont plutôt les gens de la classe moyenne qui sont actionnaires des anques. Si vous prenez la Banque Nationale comme exemple: elle un capital de $2,000,000, 20,000 actions possédées par 1,084 action-aires, c'est-à-dire une moyenne de $1,840 chacun. Les dépôts dans es banques, de qui viennent-ils? Est-ce des capitalistes, des million-aires, des gens riches? Ils en ont peu proportionnellement à leur ortune. Les dépôts sont faits par la classe moyenne, par les cultiva-eurs et par les ouvriers. Nous ne pouvons croire que les associa-ions ouvrières aillent, en connaissance de cause, embarrasser les ins-itutions où leurs épargnes sont placées et administrées, pour les met-re sous un contrôle dont l'action principale est la grève, qui pourrait ettre leurs propres placements en danger et qui, pour empêcher les njustices supposées causerait des malheurs certains. Une grève des mployés de banque, serait une attaque au crédit qui est à la base de organisation économique du pays. La fermeture des banques pour ne période même courte, c'est l'industrie désorganisée, c'est le com-erce arrêté, ce sont les ouvriers sans ouvrage, le travail se tuerait ui-même. La banque, c'est l'utilité publique la plus nécessaire et la lus délicate qui existe, et les organisations ouvrières, dans leur inté-ét comme dans l'intérêt général, ne doivent pas chercher à les em-arrasser. Les injustices qu'elles voudraient empêcher, il peut y en voir, mais le remède dont on veut se servir serait un désastre.

Nous exprimons les idées qui précèdent, pour que les ouvriers ux-mêmes se rendent compte de la situation et pour qu'on ne leur asse pas faire des choses regrettables, sous prétexte de redresser des njustices qui, en somme, si elles existent, ne peuvent être que très mitées.

Nous avons ouvert dans le cours de l'année, neuf succursales et rente-quatre sous-agences. Nous avons en opération quatre-vingt ouze succursales et deux cent dix sous-agences.

L'inspection de toutes nos succursales et sous-agences a été faite vec soin et nous sommes reconnaissants à nos employés pour le zèle t le travail qu'ils ont apportés au succès de notre institution.

R.AUDETTE,
Président

N. LAVOIE
Gérant-général

BILAN AU 30 AVRIL 1920

PASSIF

Billets en circulation		$ 5,609,960,00
Dû au gouvernement canadien		9,470,449.39
Dépôts payables après avis	$35,023,110.77	
Dépôts payables à demande	8,211,230.44	
Dépôts ailleurs qu'au Canada, payables après avis	5,225,816.91	
		48,460,158.12
Dividendes non réclamés	1,349.90	
Dividendes payables le 1er mai	50,000.00	
		51,349.90
Dû à d'autres banques au Canada	7,068.64	
Dû à des agences de la banque dans le Royaume Uni	31,441.68	
Dû à des agences de la banque en pays étrangers	63,599.99	
Billets payables	549,500.00	
Autres responsabilités	58,518.41	
		710,128.72
Total du passif envers le puplic		$64,301,146.13
Capital versé	2,000,000.00	
Fonds de réserve	2,300,000.00	
Compte de Profits et Pertes	74,219.97	
		4,374,219.97
		$68,675,366.10

ACTIF

Espèces	$ 346,791.06	
Billets de la Puissance	3,929,974.00	
Dépôt aux réserves centrales d'or	3,300,000.00	
		$ 7,576,765.06
Billets de banques canadiennes	678,475.00	
Chèques sur autres banques	2,911,087.45	
Dû par d'autres banques au Canada	2,515.90	
Dû par des agences de la banque en pays étrangers	1,087,060.49	
		4,679,138.7.
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation	100,000.00	
Valeurs des gouvernements impérial et fédéral	5,674,480.00	
Effets de municipalités canadiennes et effets étrangers	5,032,507.71	
Obligations de chemins de fer et autres	938,277.68	
Prêts à demande sur actions et débentures	5,399,849.12	
		17,055,114.51
Prêts courants, escomptes et avances au public (moins rabais d'intérêt)	36,967,916.09	
Billets et effets de commerce escomptés, en souffrance (pertes pourvues)	29,384.62	
Immeubles appartenant à la banque (autres que les édifices de la Banque)	354,147.31	
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque	308,913.13	
		37,660,361.15
Edifices de la Banque et ameublements (moins amortissements)	1,553,511.14	
Autres ressources	150,475.50	
		1,703,986.64
		$68,875,366.10

N. LAVOIE
Gérant général

R. AUDETTE
Président

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de la Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau Chef de la Banque Nationale et avec les rapports certifiés reçus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1920; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau Chef ainsi qu'à quatre des principales succursales de la Banque, et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1920.

J'ai de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la Banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la Banque et de ses succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la Banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la Banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L. I. C.
Vérificateur

Québec, le 20 mai 1920.

Proposé par M. J.-B. Laliberté, secondé par M. Nazaire Fortier:

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. Pierre Drapeau:

Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la Banque pour l'année 1920-21, avec le même traitement. Adopté.

Proposé par M. C. Alfred R. Desjardins, secondé par le Capt. J.-E. Bernier:

Que MM. Rodolphe Audette, J.-B. Laliberté, Viitor Châteauvert, Napoléon Drouin, Nazaire Fortier, Charles Pettigrew, Napoléon Lavoie soient unanimement réélus Directeurs de la Banque Nationale et, à cette fin, qu'un seul bulletin soit déposé dans la boîte de votation. Adopté.

Le président laisse le fauteuil et M. C. Alfred R. Desjardins ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. A.-S. Garneau, secondé par le Révd Tancrède J. Paquet.

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée. Adopté.

Proposé par M. F. X Rainville, secondé par le Capt. J.-E. Bernier :

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dûs et offerts à M J.-B. Laliberté, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à MM. les scrutateurs et à M. le secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Cette motion est adoptée et l'assemblée s'ajourne.

J.-B. LALIBERTE,
Président.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.

Québec, le 9 juin 19220.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J.-B. Laliberté, vice-président de la Banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.